

RESTAURANT SCOLAIRE DE SAINT THURIAU

<u>Lundi 20/10</u> Samoussa Filet de poulet Choux Fleurs Fromage Fruits	<u>Mardi 21/10</u> Carottes râpées Rôti de porc Gratin dauphinois Yaourt Nature	<u>Mercredi 23/10</u> Gnocchi aux fromages Brownie	<u>Jeudi 24/10</u> Cake Fromage Escalope de porc Pomme de terre Sauté Petit suisse
<u>Lundi 27/10</u> Feuilletée au fromage Paupiette Pâtes Yaourt	<u>Mardi 28/10</u> Salade César Rougail saucisse Riz Compote	<u>Mercredi 29/10</u> Tartine chèvre miel Poulet coco Quinoa Semoule au lait	<u>Jeudi 30/10</u> Riz au crabe Poisson meunière Pomme de terre vapeur Banane

En cas d'absence veuillez prévenir la cantine au [02.97.39.84.57](tel:02.97.39.84.57) ou
[07.88.08.55.41](tel:07.88.08.55.41) ou par mail à cantine@saint-thuriau.bzh

Nous vous rappelons que les inscriptions se font via le portail famille. Tout repas non désinscrit sera facturé aux prix de 3,50. Et tous enfants présent et non inscrit se verra appliquer une majoration de 5 euros.

Produits locaux :

- Pommes de terre : M. Rémy Le Trouher ST THURIAU
- Boulangerie Dieulesaint ST THURIAU
- Galettes : Le Sarrazin ST THURIAU
- Viande Kervarrec NAZIN

- Carottes : M. David Héno ST THURIAU
- Yaourt de la laiterie de Ker Ronan ROHAN
- Champignons bio MOUSTOIR REMUNGOL

A l'entrée du restaurant le pourcentage d'achat de produits bio et

Labélisés est affiché afin de respecter la loi Egalim soit 50 % des achats

Total est d'origine bio ou labélisé (IGP AOC AOP BBC Fermier HVE etc.)

Subventionné par le programme européen fruits et légumes à l'école de France Agrimer

(Règlement délégué UE n° 2017/40) MENTION
(Aide UE) en rouge sur le menu

